

# Fonds diversifié axé sur l'inflation Dynamique

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds diversifié axé sur l'inflation Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les

impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexacts à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres susceptibles de fournir une protection contre l'inflation. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des marchandises autorisées et des titres d'autres OPC.

Les « actifs réels » sont des actifs qui, historiquement, ont vu leur valeur relative se maintenir ou augmenter dans un marché inflationniste. Ils comprennent notamment l'immobilier, les métaux précieux (tels que l'or et l'argent) et les ressources naturelles (telles que le pétrole et le gaz naturel). Les titres à revenu fixe peuvent comprendre des obligations à rendement réel.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

## Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

## Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 14,8 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, à savoir l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, ont respectivement réalisé un rendement de 26,4 % et de 5,8 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

Pour la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 20 % de l'indice aurifère mondial S&P/TSX, à 6 % de l'indice FTSE EPRA/Nareit Canada Index (en CAD), à 14 % de l'indice FTSE EPRA/Nareit Developed Index (en CAD), à 20 % de l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, à 10 % de l'indice sectoriel S&P North American Natural Resource (en CAD), à 10 % de l'indice MSCI Monde Énergie (en CAD) et à 20 % de l'indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD), a affiché un rendement de 20,5 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les dépenses et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds.

Le Fonds mondial d'infrastructures Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence pertinent, principalement en raison de la sous-pondération de l'énergie et de la sélection des titres dans ce secteur. Le Fonds priviliege les sociétés d'infrastructures détenant des actifs sous-jacents porteurs de revenu. Sur le plan géographique, le Fonds est resté largement orienté vers les entreprises nord-américaines, quoique leur proportion ait baissé globalement. L'exposition au Canada et au

Mexique a été maintenue, tandis que celle aux États-Unis a été réduite. La pondération en Europe a été augmentée, soit au Danemark, en Italie et au Royaume-Uni, mais les placements en Espagne ont été éliminés. Les États-Unis ont été les plus performants, le Canada, l'Espagne, l'Italie et la France ayant des répercussions plus faibles, mais positives. Aucun pays n'a nui au rendement. Les opérations de couverture du risque de change ont eu une incidence négative sur le rendement. Les secteurs des services aux collectivités (les secteurs réglementés de l'eau, du gaz, de l'électricité commerciale et de l'énergie renouvelable), de l'industrie (aéroports, chemins de fer et routes à péage) et de l'infrastructure énergétique (pipelines) représentent les plus grandes expositions sectorielles du Fonds. Les services aux collectivités réglementés sont privilégiés en raison de leurs flux de trésorerie stables et de leur pouvoir de fixation des prix. Au cours de la période, la proportion des services aux collectivités et de l'industrie a augmenté et celle de l'énergie a diminué.

L'exposition aux obligations d'infrastructure et à un FNB de sociétés en commandite principales en infrastructure énergétique a été éliminée du portefeuille. La trésorerie a été maintenue à moins de 5 %. Sur le plan sectoriel, les services aux collectivités ont le plus contribué au rendement absolu, de même que l'industrie et les infrastructures énergétiques. Parmi les titres ayant le plus contribué à la performance, mentionnons Entergy Corporation (services publics d'électricité) et Capital Power Corporation (électricité commerciale). Les placements dans Equinix, Inc. (centres de données) et Sempra (services publics d'électricité) ont été ceux qui ont le plus nui au rendement.

Le Fonds immobilier mondial Dynamique a fait moins bien son indice de référence mixte au cours de la période, principalement en raison de la sélection des titres. La surpondération du Royaume-Uni dans le Fonds, de même que la sélection de titres dans cette région, ont été les facteurs les plus défavorables au rendement. La sous-pondération de l'Asie, notamment l'absence d'exposition à Hong Kong, a également été défavorable. La couverture du risque de change, qui vise à réduire la volatilité et non à générer des rendements, a également eu un effet négatif sur la performance. Les titres canadiens ont été les plus grands contributeurs, en termes absolus, offrant des rendements de plus de 16 %. Les sociétés immobilières américaines, soit la plus grande pondération régionale du Fonds, ont affiché des rendements plus modestes d'environ 5 %. L'exposition du Fonds aux titres européens a produit des rendements mitigés, l'Espagne et l'Allemagne ayant généré des rendements de plus de 20 % et le Royaume-Uni ayant terminé en légère baisse. Pour ce qui est des types d'immeubles, les titres du secteur des soins de santé (résidences pour retraités) ont été très favorables aux rendements, ceux de Chartwell résidences pour retraités, de Ventas et de Sienna Senior Living occupant les trois premières places des titres les plus performants. Le secteur du commerce de détail et le secteur résidentiel étaient également bien représentés parmi les plus performants du Fonds. Les titres des FPI industrielles ont été bien représentés parmi les moins favorables au rendement, de même qu'un placement privé qui a été déprécié. Les titres ayant individuellement le plus nui au rendement ont été ceux de TAS LP 2, de Lineage et de la FPI Granite. Le changement le plus important dans la composition du portefeuille a été une

augmentation des placements dans le secteur des soins de santé. Par ailleurs, l'exposition à l'immobilier industrielle et aux tours de téléphonie cellulaire a été réduite.

Le Fonds de métaux précieux Dynamique a affiché un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de la période, en raison de la sélection des titres. Les placements canadiens ont été le principal moteur de rendement pour la période, affichant un rendement total de 25 %. Le portefeuille comptait également un certain nombre d'importants contributeurs parmi ses titres de sociétés australiennes, bien que cette région soit restée à la traîne dans l'ensemble en raison de la plus grande dispersion des rendements entre les titres. Les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement au cours de la période sont Spartan Resources (Australie), Founders Metals (Canada) et Lundin Gold (Canada). Il est à noter que Founders Metals a enregistré une hausse de plus de 150 % au cours du semestre. Tous ces titres figuraient parmi les dix titres les plus importants. Par ailleurs, les sociétés ayant le plus nui au rendement étaient toutes des sociétés australiennes, notamment Bellevue Gold, Andean Silver et Pantoro.

La Catégorie d'énergie stratégique Dynamique a affiché un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de la période, grâce à la sélection des titres. Au sein de ce secteur, le Fonds affichait une surpondération en titres d'infrastructures énergétiques, de même qu'en titres de sociétés axées sur le gaz naturel. Ces sous-secteurs ont fait mieux que celui des producteurs d'énergie. Sur le plan régional, les rendements des titres du Canada et des États-Unis ont été très semblables, soit des rendements à deux chiffres pour les deux pays. Les sociétés au sud de la frontière ont fait juste un peu mieux. Par contre, les indices de référence des deux pays ont reculé pour afficher un rendement d'environ 5 %. Dans l'ensemble, les placements du portefeuille dans de grandes sociétés européennes intégrées du secteur de l'énergie ont nui à son rendement. Sur le plan sectoriel, les titres d'infrastructures énergétiques et des sociétés axées sur le gaz naturel ont essentiellement été les plus favorables au rendement. Les sociétés ayant le plus contribué au rendement comprennent Williams Companies, Cheniere Energy et Enbridge, tandis que celles qui l'ont entravé comprennent Diamondback Energy, Canadian Natural Resources et Chevron. Le portefeuille a augmenté légèrement ses niveaux de trésorerie au cours de la période étant donné qu'il a réduit ses placements dans les producteurs d'énergie. Le plus grand changement a eu lieu au sein des titres européens, le placement du Fonds dans TotalEnergies SE ayant été vendu. Le Fonds a cependant ajouté des titres d'infrastructures énergétiques.

Les placements de la Catégorie de ressources stratégique Dynamique dans le secteur des matériaux ont moins bien fait que la composante « indice plafonné des matériaux S&P/TSX » de l'indice de référence. Cela s'explique par le fait que l'indice de référence a une très forte pondération en sociétés aurifères, qui ont eu un rendement bien supérieur à celui des sociétés axées sur les métaux de base. Le Fonds adopte une stratégie plus diversifiée dans le domaine minier, il investit dans un ensemble équilibré de sociétés axées sur l'or, les métaux de base et l'uranium. Au sein du secteur des matériaux, les sous-secteurs les plus performants

ont été l'or, l'uranium et l'antimoine. Des positions sur l'antimoine ont été prises au cours de la période, les tensions géopolitiques et les contrôles sur les exportations chinoises ayant mis ce métal sous le feu des projecteurs. Le portefeuille a également augmenté la proportion des sociétés d'uranium tout au long de la période compte tenu des obstacles entravant la demande à long terme en ce qui a trait à l'intelligence artificielle et à l'électrification. Parmi les sociétés ayant le plus contribué au rendement, mentionnons Spartan Resources (or), Canalaska Uranium (uranium) et Trigg Minerals (antimoine). Les sociétés de cuivre et de niobium ont, quant à elles, été les plus défavorables au rendement. L'exposition au niobium a été réduite au cours de la période, de même que l'exposition à l'or. Parmi les sociétés ayant le plus nui au rendement, mentionnons Bellevue Gold (or), Wa1 Resources (niobium) et Belararox (cuivre). Les titres du secteur de l'énergie ont terminé en légère baisse, en raison de la chute du prix du pétrole (West Texas Intermediate), lequel est passé de 82 dollars le baril à 65 dollars le baril. Au début de la période, les inquiétudes se sont accrues à l'égard de la Chine du côté de la demande étant donné que l'économie a continué de ralentir malgré l'intervention du gouvernement. Au début de 2025, les investisseurs ont redoublé de prudence après l'inauguration du président Trump compte tenu des répercussions potentielles de son programme tarifaire. L'annonce qui a été faite par la suite au sujet des droits de douane a donné lieu à la plus grande liquidation mensuelle de titres pétroliers depuis 2021, les prix ayant remonté après une pause temporaire des mesures tarifaires en vue d'engager des négociations. En ce qui a trait au Canada, les annonces initiales prévoyaient une réduction de 10 % des droits de douane sur les exportations de pétrole. Sur le plan de l'offre, le programme de réduction de production de l'OPEP+ devait expirer en décembre, mais il a été prorogé jusqu'au printemps 2025, compte tenu d'une révision à la baisse de la demande prévue. Les pays de l'OPEP+ ont alors modéré leurs réductions volontaires de production, essentiellement pour mettre les pays surproducteurs en conformité avec les quotas convenus. Les placements du portefeuille en titres du secteur de l'énergie ont fait mieux que l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX. Cet excellent rendement s'explique par le rendement de certaines sociétés axées sur le gaz naturel de même que par la surpondération du portefeuille en titres de sociétés d'infrastructures énergétiques. Alors que les producteurs d'énergie ont pour la plupart terminé dans le rouge, plusieurs sociétés d'infrastructures énergétiques ont affiché des rendements de plus de 20 %. La proportion des titres de producteurs d'énergie a été réduite au cours de la période, alors que celle des titres des sociétés d'infrastructures énergétiques est demeurée relativement la même. Parmi les sociétés ayant le plus contribué au rendement, mentionnons Williams Companies Inc., Enbridge Inc. et ARC Resources Ltd. Les sociétés qui ont le plus nui au rendement sont Diamondback Energy Inc. et Canadian Natural Resources.

Le rendement du Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique a été conforme à celui de l'indice de référence mixte. Lorsque le Fonds effectue des placements dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert sur des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. L'exposition brute globale du Fonds est mesurée

en calculant la somme des éléments suivants : L'exposition brute globale du Fonds est mesurée en calculant la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché globale de la dette du Fonds; ii) la valeur de marché globale des titres vendus à découvert par le Fonds; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exclusion des instruments dérivés visés utilisés à des fins de couverture selon la définition qui en est faite dans le Règlement 81-102. Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié de 127 % à 167 %. L'analyse fondamentale, l'analyse quantitative et l'analyse technique sont utilisées pour repérer les sociétés qui sont considérées comme des placements intéressants. Le Fonds a ensuite recours à une stratégie de placement à trois volets, qui comprend l'achat d'options de vente sur des actions de qualité pour acheter potentiellement ces actions à un cours inférieur (et se faire payer une prime), l'achat d'actions de qualité à des cours raisonnables et la vente d'options d'achat couvertes sur des actions qui, selon lui, ont atteint la juste valeur. Les primes perçues sur les options d'achat et de vente permettent au Fonds de générer des distributions stables. L'allocation la plus importante du Fonds est demeurée investie dans des options de vente émises, la pondération ayant été augmentée à 80 % (sur une base normalisée). Les positions en actions détenues dans le portefeuille ont été réduites à 16 %, et les options d'achat couvertes ont été augmentées à 4 % (dans les deux cas sur une base normalisée). La pondération nette en actions a été réduite par une position vendeur sur l'indice S&P 500 qui a été utilisée pour couvrir le portefeuille. Sur le plan géographique, le Fonds est resté axé sur les États-Unis, avec une pondération inchangée de 97 %. Les allocations sectorielles les plus importantes (y compris les positions dérivées) concernaient les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire et l'énergie. L'exposition à l'industrie, à la consommation discrétionnaire et aux technologies de l'information a été accrue, tandis que la pondération des soins de santé et des matériaux a été réduite. Les principaux secteurs ayant contribué au rendement sont les technologies de l'information, l'énergie, l'industrie et les services de communication, tandis que les soins de santé et la consommation de base l'ont entravé. Les titres ayant individuellement eu une contribution positive comprenaient Expand Energy Corporation et Nvidia Corporation. Les placements dans Dollar General Corporation et Cenovus Energy Inc. ont eu une incidence négative sur le rendement.

Le Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique a fait mieux que son indice de référence mixte en raison de la sélection de titres, tant dans l'immobilier que dans les infrastructures. Il a également tiré parti de son recours modéré à l'effet de levier pendant une période de rendements à deux chiffres sur les marchés des actions. Les placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures se sont appréciés au cours de la période. À l'instar de la performance du marché en général, les placements en infrastructure ont surpassé les placements en immobilier. Dans le secteur des infrastructures, les meilleurs rendements sont venus des placements dans les infrastructures énergétiques. En ce qui concerne l'immobilier, les FPI dans les secteurs des soins de santé et de la vente au détail ont été les plus performantes, tandis que le secteur des immeubles

industriels est le seul qui a pesé lourd sur le rendement. Parmi les titres individuels qui ont le plus contribué au rendement, citons Williams Companies, Chartwell résidences pour retraités et Enbridge. Les titres ayant le plus nui au rendement sont notamment la FPI Granite, Lineage et Healthpeak Properties. Plusieurs changements ont été apportés aux deux volets du portefeuille. Dans le secteur des infrastructures, le portefeuille a diminué la pondération des infrastructures énergétiques et réduit ses placements en titres de créance afin d'accroître la pondération des services aux collectivités réglementés. Dans le secteur de l'immobilier, des placements dans les soins de santé et l'entreposage libre-service ont été ajoutés. De nouveaux placements ont aussi été ajoutés dans les centres de données, auxquels le portefeuille n'était pas exposé au début de la période.

Le Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence mixte, mais est demeuré conforme à son objectif de rendement absolu. Le Fonds a ajusté son exposition au risque de crédit en réaction à la conjoncture de marché changeante. Au cours de la première moitié de la période, le Fonds a adopté une position défensive, augmentant sa position vendeur nette sur des titres de créance au moyen d'une protection catégorie investissement par l'indice CDX supplémentaire. Ce positionnement s'explique par une approche prudente dans un contexte de resserrement des écarts de taux et de solide performance des actifs risqués, ce qui a donné lieu à une duration de crédit de -4,08 ans à la fin du quatrième trimestre de 2024. Au début de 2025, les conditions du marché ont changé étant donné que la volatilité a augmenté en raison d'événements géopolitiques, notamment les annonces concernant les droits de douane américains. Le Fonds a initialement maintenu une position défensive, ce qui a aidé à préserver le capital pendant l'élargissement des écarts. Au fur et à mesure que les conditions se sont stabilisées, l'équipe de gestion de portefeuille a augmenté l'exposition au risque de crédit grâce à des couvertures CDX et à l'ajout d'obligations de catégorie investissement et d'obligations à rendement élevé à court terme. Une rotation du crédit canadien au crédit américain a également été effectuée afin de tirer parti des différences sur le plan de la valeur relative et de la liquidité. À la clôture de la période, le Fonds était passé à une position neutre, sa duration de crédit étant de 5,5 ans. Cette progression, d'une position vendeur nette à une position neutre, illustre l'approche systématique du Fonds pour gérer l'exposition au risque de crédit en réponse à l'évolution de la dynamique du marché.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 61,2 millions de dollars au 30 juin 2024 à 66,1 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 3,9 millions de dollars, par des gains sur les placements de 9,0 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,1 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant

global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

## Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

## Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

### Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

### Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

### Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

### Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

### Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

### Actif net par part du Fonds (\$)<sup>1)</sup>

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions				Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup>	
	Actif net, à l'ouverture de la période	Gains (pertes)		Gains (pertes)		Total de l'augmen- tation (la dimi- nution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en Remboursement de capital		Total des distributions <sup>3)</sup>		
		Total des revenus	Total des charges	Total réalisés pour la période	latents pour la période			Gains en Dividendes	Gains en capital			
<b>Série A</b>												
30 juin 2025	11,24	0,41	(0,27)	0,34	1,21	1,69	(0,04)	(0,07)	–	–	(0,11) 12,80	
30 juin 2024	10,82	0,43	(0,23)	(0,03)	0,42	0,59	(0,01)	(0,17)	–	–	(0,18) 11,24	
30 juin 2023	10,48	0,37	(0,24)	0,24	0,04	0,41	–	(0,09)	–	–	(0,09) 10,82	
30 juin 2022	10,84	0,36	(0,26)	0,24	(0,73)	(0,39)	–	–	–	–	– 10,48	
30 juin 2021	9,83	0,18	(0,25)	0,25	0,86	1,04	–	–	–	–	– 10,84	
<b>Série F</b>												
30 juin 2025	13,27	0,49	(0,15)	0,41	1,39	2,14	(0,19)	(0,07)	–	–	(0,26) 15,13	
30 juin 2024	12,74	0,51	(0,13)	(0,05)	0,59	0,92	(0,14)	(0,17)	–	–	(0,31) 13,27	
30 juin 2023	12,30	0,46	(0,13)	0,24	0,21	0,78	(0,09)	(0,13)	–	–	(0,22) 12,74	
30 juin 2022	12,57	0,22	(0,15)	0,45	(1,50)	(0,98)	–	–	–	–	– 12,30	
30 juin 2021	11,25	0,20	(0,14)	0,28	0,96	1,30	–	–	–	–	– 12,57	

- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions				Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup>		
	Total des revenus	Gains réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions <sup>3)</sup>				
	Total des charges				Dividendes							
Pour la période close le												
<b>Série FT – Les parts de série FT ont été lancées le 7 janvier 2022.</b>												
30 juin 2025	9,06	0,33	(0,10)	0,27	0,94	1,44	(0,14)	(0,05)	–	(0,38)	(0,57)	9,94
30 juin 2024	9,02	0,36	(0,09)	(0,03)	0,35	0,59	(0,11)	(0,13)	–	(0,31)	(0,55)	9,06
30 juin 2023	9,12	0,32	(0,10)	0,20	0,05	0,47	–	–	–	(0,57)	(0,57)	9,02
30 juin 2022	10,00	(0,37)	(0,05)	0,52	(1,06)	(0,96)	–	–	–	(0,25)	(0,25)	9,12
<b>Série G</b>												
30 juin 2025	11,34	0,42	(0,27)	0,35	1,20	1,70	(0,04)	(0,07)	–	–	(0,11)	12,90
30 juin 2024	10,92	0,43	(0,24)	(0,03)	0,39	0,55	–	(0,18)	–	–	(0,18)	11,34
30 juin 2023	10,61	0,38	(0,25)	0,24	0,09	0,46	–	(0,11)	–	–	(0,11)	10,92
30 juin 2022	10,96	0,39	(0,25)	0,21	(0,58)	(0,23)	–	–	–	–	–	10,61
30 juin 2021	9,92	0,18	(0,24)	0,26	0,85	1,05	–	–	–	–	–	10,96
<b>Série I</b>												
30 juin 2025	11,75	0,24	(0,01)	0,36	1,23	1,82	(0,31)	(0,06)	–	–	(0,37)	13,39
30 juin 2024	11,48	0,44	(0,01)	(0,02)	0,31	0,72	(0,35)	(0,24)	–	–	(0,59)	11,75
30 juin 2023	11,08	0,41	(0,01)	0,25	0,10	0,75	(0,16)	(0,14)	–	–	(0,30)	11,48
30 juin 2022	11,20	0,27	(0,01)	0,33	(1,05)	(0,46)	–	–	–	–	–	11,08
30 juin 2021	9,92	0,19	(0,01)	0,25	0,70	1,13	–	–	–	–	–	11,20
<b>Série O</b>												
30 juin 2025	20,47	0,75	(0,01)	0,62	2,15	3,51	(0,51)	(0,11)	–	–	(0,62)	23,36
30 juin 2024	19,66	0,79	(0,01)	(0,07)	0,80	1,51	(0,41)	(0,29)	–	–	(0,70)	20,47
30 juin 2023	19,06	0,68	(0,01)	0,44	0,08	1,19	(0,32)	(0,29)	–	–	(0,61)	19,66
30 juin 2022	19,26	0,65	(0,01)	0,42	(1,27)	(0,21)	–	–	–	–	–	19,06
30 juin 2021	17,05	0,31	(0,01)	0,43	1,47	2,20	–	–	–	–	–	19,26
<b>Série T</b>												
30 juin 2025	7,09	0,24	(0,16)	0,21	0,74	1,03	(0,02)	(0,04)	–	(0,35)	(0,41)	7,69
30 juin 2024	7,14	0,28	(0,15)	(0,02)	0,25	0,36	(0,01)	(0,10)	–	(0,32)	(0,43)	7,09
30 juin 2023	7,31	0,25	(0,16)	0,16	0,04	0,29	–	(0,06)	–	(0,40)	(0,46)	7,14
30 juin 2022	8,03	0,25	(0,19)	0,18	(0,54)	(0,30)	–	–	–	(0,49)	(0,49)	7,31
30 juin 2021	7,73	0,14	(0,18)	0,23	0,65	0,84	–	–	–	(0,49)	(0,49)	8,03
1)	Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».											
2)	L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.											
3)	Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.											
<b>Ratios et données supplémentaires</b>												
Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <sup>1)</sup>					
<b>Série A</b>												
30 juin 2025	36 080	2 819 013	2,26	2,26	0,09	0,16	0,16	12,80				
30 juin 2024	32 504	2 890 735	2,24	2,24	0,14	1,41	1,41	11,24				
30 juin 2023	36 941	3 413 194	2,24	2,24	0,11	7,64	7,64	10,82				
30 juin 2022	34 956	3 334 323	2,42	2,43	0,09	9,86	9,86	10,48				
30 juin 2021	33 212	3 062 994	2,42	2,42	0,10	9,33	9,33	10,84				
<b>Série F</b>												
30 juin 2025	24 913	1 646 062	1,13	1,13	0,09	0,16	0,16	15,13				
30 juin 2024	23 425	1 764 895	1,14	1,15	0,14	1,41	1,41	13,27				
30 juin 2023	19 264	1 512 496	1,11	1,11	0,11	7,64	7,64	12,74				
30 juin 2022	23 078	1 876 247	1,18	1,22	0,09	9,86	9,86	12,30				
30 juin 2021	10 662	848 474	1,18	1,18	0,10	9,33	9,33	12,57				
<b>Série FT</b>												
30 juin 2025	143	14 396	1,12	1,15	0,09	0,16	0,16	9,94				
30 juin 2024	144	15 876	1,12	1,16	0,14	1,41	1,41	9,06				
30 juin 2023	142	15 780	1,12	1,15	0,11	7,64	7,64	9,02				
30 juin 2022	143	15 688	1,20*	1,41*	0,09	9,86	9,86	9,12				
<b>Série G</b>												
30 juin 2025	4 401	341 132	2,32	2,36	0,09	0,16	0,16	12,90				
30 juin 2024	4 588	404 727	2,32	2,35	0,14	1,41	1,41	11,34				
30 juin 2023	5 487	502 413	2,32	2,35	0,11	7,64	7,64	10,92				
30 juin 2022	6 057	571 035	2,29	2,30	0,09	9,86	9,86	10,61				
30 juin 2021	7 942	724 866	2,29	2,31	0,10	9,33	9,33	10,96				

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <sup>1)</sup>
<b>Série I</b>							
30 juin 2025	71	5 327	0,14	0,17	0,09	0,16	13,39
30 juin 2024	62	5 252	0,14	0,17	0,14	1,41	11,75
30 juin 2023	89	7 734	0,14	0,16	0,11	7,64	11,48
30 juin 2022	105	9 436	0,12	0,13	0,09	9,86	11,08
30 juin 2021	71	6 323	0,12	0,12	0,10	9,33	11,20
<b>Série O</b>							
30 juin 2025	12	502	0,11	0,19	0,09	0,16	23,36
30 juin 2024	10	488	0,11	0,14	0,14	1,41	20,47
30 juin 2023	9	471	0,11	0,12	0,11	7,64	19,66
30 juin 2022	9	457	0,09	0,10	0,09	9,86	19,06
30 juin 2021	9	457	0,09	0,10	0,10	9,33	19,26
<b>Série T</b>							
30 juin 2025	528	68 677	2,23	2,27	0,09	0,16	7,69
30 juin 2024	472	66 595	2,23	2,26	0,14	1,41	7,09
30 juin 2023	521	72 997	2,23	2,25	0,11	7,64	7,14
30 juin 2022	531	72 747	2,40	2,41	0,09	9,86	7,31
30 juin 2021	538	66 980	2,34	2,34	0,10	9,33	8,03

\* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres <sup>†</sup> (%)
Série A	1,80	52,9	47,1
Série F	0,80	—	100,0
Série FT	0,80	—	100,0
Série G	2,00	45,7	54,3
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—
Série T	1,80	54,5	45,5

\* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

## Rendement passé

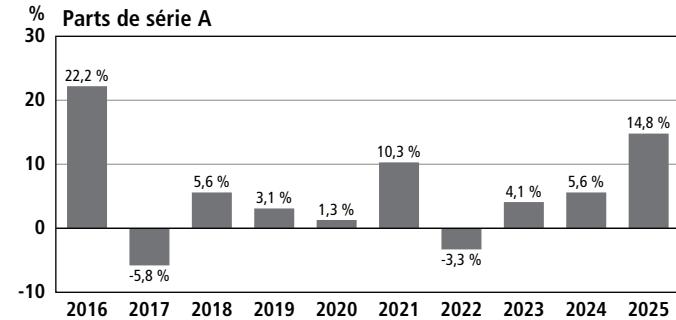
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les

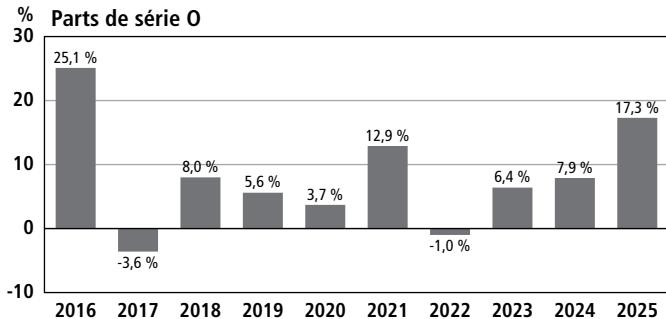
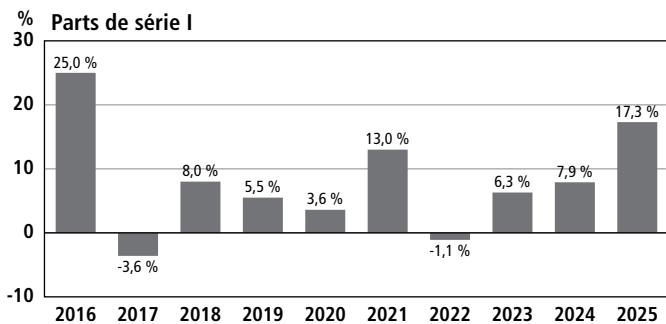
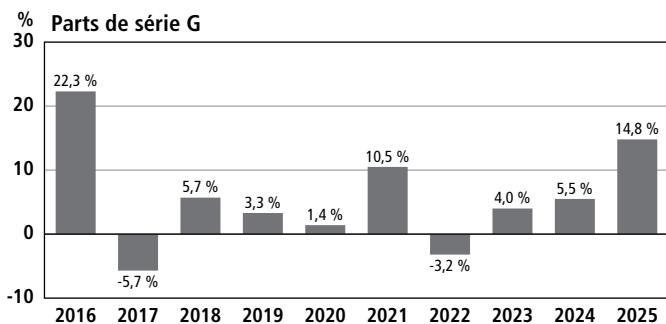
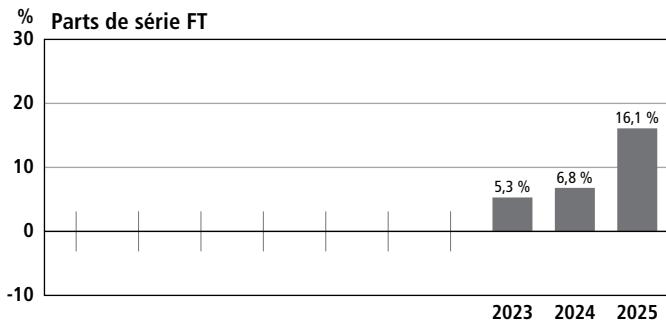
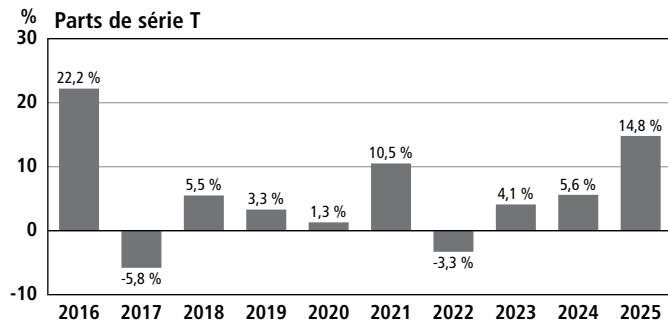
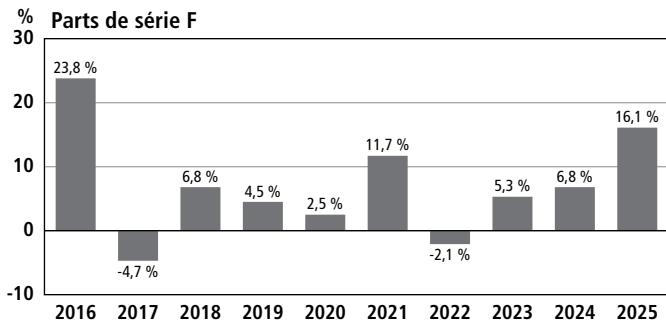
distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

## Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)





### Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
<b>Série A</b>	%	14,8	8,1	6,1	5,5	-
Indice de référence mixte*	%	20,5	13,3	10,7	8,4	-
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	5,8	3,6	-0,1	1,6	-
<b>Série F</b>	%	16,1	9,3	7,4	6,8	-
Indice de référence mixte*	%	20,5	13,3	10,7	8,4	-
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	5,8	3,6	-0,1	1,6	-
<b>Série FT</b>	%	16,1	9,3	-	-	6,0
Indice de référence mixte*	%	20,5	13,3	-	-	9,9
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	-	-	10,5
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	5,8	3,6	-	-	-0,5
<b>Série G</b>	%	14,8	8,0	6,2	5,6	-
Indice de référence mixte*	%	20,5	13,3	10,7	8,4	-
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	5,8	3,6	-0,1	1,6	-
<b>Série I</b>	%	17,3	10,4	8,5	7,9	-
Indice de référence mixte*	%	20,5	13,3	10,7	8,4	-
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	5,8	3,6	-0,1	1,6	-
<b>Série O</b>	%	17,3	10,4	8,5	7,9	-
Indice de référence mixte*	%	20,5	13,3	10,7	8,4	-
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	5,8	3,6	-0,1	1,6	-
<b>Série T</b>	%	14,8	8,1	6,2	5,5	-
Indice de référence mixte*	%	20,5	13,3	10,7	8,4	-
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	5,8	3,6	-0,1	1,6	-

\* L'indice de référence mixte du Fonds est composé à 20 % de l'indice aurifère mondial S&P/TSX, à 6 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Canada Index (en CAD), à 14 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Index (en CAD), à 20 % de l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, à 10 % de l'indice S&P North American Natural Resource Sector Index (en CAD), à 10 % de l'indice MSCI Monde – Énergie (en CAD) et à 20 % de l'indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD).

## Description des indices

Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada – Cet indice mesure la performance des obligations indexées sur l'inflation libellées en dollars canadiens.

Indice FTSE EPRA NAREIT Canada Index (en CAD) – Cet indice est conçu pour mesurer la performance de FPI et de sociétés immobilières cotées au Canada.

Indice FTSE EPRA NAREIT Developed Index (en CAD) – Cet indice regroupe des sociétés immobilières dans des pays à l'échelle de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie.

Indice MSCI Monde – Énergie (en CAD) – Il s'agit du secteur énergétique de l'indice MSCI Monde, un indice conçu pour mesurer la performance des marchés développés des actions.

Indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD) – Cet indice porte sur les sociétés cotées du secteur des infrastructures. Afin d'offrir une diversification de l'exposition, il est réparti entre trois sous-secteurs des infrastructures, soit l'énergie, le transport et les services aux collectivités.

Indice S&P North American Natural Resource Sector Index (en CAD) – Cet indice est composé de titres américains cotés liés au secteur des ressources naturelles. Il comprend des sociétés œuvrant dans l'extraction, l'énergie, les propriétaires et les exploitants de terres à bois, les services forestiers, les producteurs de pâtes et papiers et les propriétaires de plantations.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Indice aurifère mondial S&P/TSX – Cet indice est conçu pour fournir un indice investissable des titres aurifères mondiaux. Les titres le composant sont ceux du Global Industry Classification Standard, dont ceux de producteurs d'or et de produits connexes, de sociétés œuvrant dans l'extraction et le traitement de l'or et de sociétés de crédit sud-africaines qui investissent dans des mines d'or sans les exploiter.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

## Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Fonds sous-jacents	65,8
Obligations et débentures	22,4
Produits de base	6,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,7
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,3

Par pays / région <sup>1)</sup>	% de la valeur liquidative
Canada	91,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,7
États-Unis	3,2

Par secteur <sup>1,2)</sup>	% de la valeur liquidative
Fonds d'actions étrangères	57,7
Matériaux	10,0
Fonds de titres à revenu fixe	4,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,7

Principaux titres en portefeuille*	% de la valeur liquidative
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O	17,4
Fonds immobilier mondial Dynamique, série O	15,5
Gouvernement du Canada, 4,25 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2026, obligation à rendement réel	7,6
Fonds de métaux précieux Dynamique, série O	6,8
Lingot d'or (onces)	5,5
Catégorie de ressources stratégique Dynamique, série O	5,4
Catégorie d'énergie stratégique Dynamique, série O	5,2
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2047, obligation à rendement réel	5,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,7
Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique, série O	4,4
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2031, obligation à rendement réel	4,1
SPDR Gold Shares	3,2
Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique, série O	3,0
Fonds d'obligations à très court terme Dynamique, série O	3,0
La Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	2,1
Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique, série OP	1,9
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,05 %, 12 juin 2030, série 2000-1	1,4
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28 févr. 2028	1,1
Bruce Power L.P., 2,680 %, 21 déc. 2028	1,0
Lingot de platine (onces)	0,8
Lingot d'argent (onces)	0,5

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débentures.

\* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.